



## Déclaration préalable des représentants UNSA au Comité Technique du Jeudi 31 janvier 2019 de la DREAL Grand-Est

M. le président, Mmes et Mrs les représentants de l'administration, Mmes et Mrs les représentants du personnel,

L'UNSA exprime à nouveau tous ses vœux à l'ensemble des agents dans cette période difficile, de profonds changements, récents (fusion mal digérée des 3 ex DREAL) et prochains (action publique 2022).

En effet, chacun va devoir faire preuve d'effort, de courage, de détermination, de résilience face à des bouleversements majeurs dans l'organisation de nos services, dans la façon d'effectuer nos missions (fonctions supports, fonctions métiers), enfin pour celles qui resteront dans nos champs de compétences.

M le président, l'UNSA est prête à apporter sa voix, ses contributions pour améliorer le fonctionnement de la DREAL selon les 4 axes de progrès que vous nous avez tracés lors de vos vœux :

- une meilleure coordination interne, pour les avis et notre approche des problématiques ;
- une meilleure information interne ;
- améliorer la « robustesse » de notre fonctionnement (via la démarche qualité et être plus concret, écoute de nos bénéficiaires et l'amélioration continue) ;
- une meilleure appropriation partagée de nos politiques et de nos attentes par nos concitoyens.

En effet, 2019 doit permettre de nous inscrire dans la démarche de transformation de nos ministères pour selon la formule de nos ministres, « se réinventer ensemble ».

L'UNSA a lu avec attention des informations disponibles sur l'intranet suite au CODIR prise de recul. Elle sera vigilante pour que vos orientations se déclinent concrètement dans les services :

- s'adapter à de nouveaux modes de travail : donner les moyens pour que les visio-conférences et outils de travail collaboratif fonctionnent correctement ;
- porter ensemble nos politiques publiques et décliner les feuilles de routes ministérielles.

L'UNSA a noté avec attention les résultats de l'écoute externe du CGDD de mai-juin 2018. Si cette dernière a reconnu nos forces (expertise, compétence technique, opérationnelle, capacité d'analyse, réactivité...), elle a souligné **trois menaces**, confirmées par l'écoute de nos partenaires :

- **problèmes de ressources et de disponibilités (effectifs),**
- **une grande DREAL qui risque de perdre des contacts avec les territoires,**
- **perte de crédibilité suite à l'application divergente de la réglementation.**

Elle a noté quelques faiblesses auxquelles votre projet de service, jalons, devra remédier :

- **insuffisance d'explications sur sa stratégie et ses décisions ;**
- **carence d'informations sur les enjeux et les réglementations ;**
- **absence de coordination et de transversalité sur des dossiers importants** (lesquels?) avec les DDTs.

Le rapport propose de changer de posture vis à vis des collectivités : elle doit s'imposer comme coordinatrice et animatrice de réseaux, accompagner et aider à la réalisation de projets (transition énergétique, GEMAPI).

Ainsi, l'UNSA vous demande de savoir comment vous aller retrouver des marges de manœuvre pour mettre en œuvre les politiques publiques de manière adaptée aux enjeux ? Comment allez-vous mobiliser au mieux les leviers d'action ? Et comment allez vous tirer parti de la « révolution numérique » ?

L'UNSA sera extrêmement vigilante pour défendre l'ensemble des agents et garantir leurs droits, malgré la volonté du gouvernement de supprimer le rôle des instances consultatives (CAP/CCP) sur les volets mobilité-mutation et promotions.

L'UNSA rappelle **son exigence auprès du gouvernement de créer des états généraux du dialogue social** au sein de nos ministères avec pour objectif de **conclure un accord social sur 4 ans**, pour y retrouver les attentes de chacun en termes d'effectifs, de performance, de missions, d'organisation, de statut et de rémunération. Cet accord devra être validé par Matignon afin que tous les sujets soient déjà arbitrés entre les services du ministère de l'économie, la Fonction Publique et nos ministères.

L'UNSA a rappelé ses **revendications prioritaires et continues sur le pouvoir d'achat et son exigence de mesures concrètes pour améliorer les rémunérations des agents publics.**

Pendant la période du grand débat national, l'UNSA a demandé au gouvernement de reporter son projet de loi sur la Fonction Publique et de suspendre la réforme de l'organisation de l'Etat dans les territoires.

Elle souhaite **que le gouvernement clarifie l'articulation du contenu et du calendrier du projet de loi avec la synthèse du grand débat national tout en menant un dialogue social indispensable avec les organisations syndicales.**

Concernant l'agenda social proposé, l'UNSA a porté des demandes et d'autres sujets qu'elle souhaitait voir traités :

- La **mise en œuvre exhaustive du protocole égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** avec des mesures immédiates sur la suppression du jour de carence pour les femmes enceintes.
- **L'ouverture d'une négociation sur la qualité de vie au travail** incluant le droit à déconnexion dans la Fonction Publique. L'UNSA propose que ce nouveau droit soit transposé rapidement dans le projet de loi Fonction publique.
- La **compensation pérenne de la hausse de la CSG au-delà de 2019.**

**L'UNSA rappelle ses propositions autour de quatre domaines** dans le « débat » Action Publique :

- les conditions de travail, la prévention, la santé, les risques psychosociaux, la formation, la qualité de vie au travail ;
- le contenu du travail avec la problématique de son intensification ;
- l'organisation du travail avec la nécessité d'anticiper et d'accompagner les évolutions ;
- les relations professionnelles et la conciliation vie professionnelle et vie personnelle.

**Sur le contexte local, l'UNSA souhaite que ce premier rendez-vous du CT soit porteur d'espoir, de sens, de perspectives d'avenir pour les agents.**

**Aussi, l'UNSA vous (re)demande :**

- de remettre en place des réunions informelles sur chaque site pour renouer un dialogue social de proximité,
- de disposer avant chaque CT des suites données aux propositions et avis émis par les représentants du personnel (cf article 52 décret 2011), ce qui n'a plus été fait depuis plusieurs comités et nuit au bon suivi des décisions et propositions-avis des représentants du personnel,
- de programmer le calendrier prévisionnel des réunions de concertation pour les promotions et de l'intégrer au calendrier du dialogue social dès le 1<sup>er</sup> trimestre,
- de mettre en ligne la circulaire promotion sur l'intranet et tous les documents utiles en matière de GRH,
- de présenter un bilan des compte-rendus d'entretien professionnel de 2017, réalisés en 2018,
- de mettre en place un suivi de l'accord sur l'égalité hommes-femmes en DREAL,
- de **mettre en place l'instance de concertation régionale** ou nous pourrions enfin aborder les questions essentielles, sur la zone de gouvernance, des compétences, de la formation, des outils liés aux ressources humaines, de la mise en place du complément indemnitaire annuel dans les services...
- de présenter vos jalons, votre feuille de route pour 2019, suite au CODIR prise de recul.

L'UNSA dénonce la manière dont a été menée la fusion des DREAL, qui a usé les agents, les collectifs de travail et a dégradé la performance collective. Ce constat a été confirmé par l'étude du cabinet ARETE en 2017 dont les conclusions nous ont été présentées en CHSCT et CT.

Ces constats ont aussi été confirmés par le rapport de la cour des comptes sur l'organisation des services déconcentrés de l'État en 2018. La Cour a souligné les **difficultés managériales** requérant de **nouveaux modes de travail et de management** qui doivent être **adaptés à un pilotage d'équipes en sites distants**.

L'UNSA vous avait rappelé quelques propositions de cette étude en CHSCT du 15 février 2018 :

- **développer un observatoire paritaire de la qualité de vie au travail, en lien avec le CHSCT.**
- **Réaliser un tableau d'indicateurs sociaux et des indicateurs d'efficacité du service.**
- **Ainsi que présenter aux agents le plan d'actions.**

M. le président, ou en êtes vous sur l'avancement de ces propositions ?

L'UNSA vous demande de porter une attention particulière en matière de cohésion des agents, d'harmonisation des pratiques et de transmission des savoirs et savoir-faire et est volontaire pour s'investir dans les groupes de travail issus du document unique (prévention du risque routier, qualité de vie au travail-risques psycho-sociaux).

